

Modèle **Mauriac** pour une installation en zone 3 avec des conduits concentriques **PLA MODINOX ø 80/125** pour mise en oeuvre déclarée étanche. (D.T.A. N° 14/13-1869)

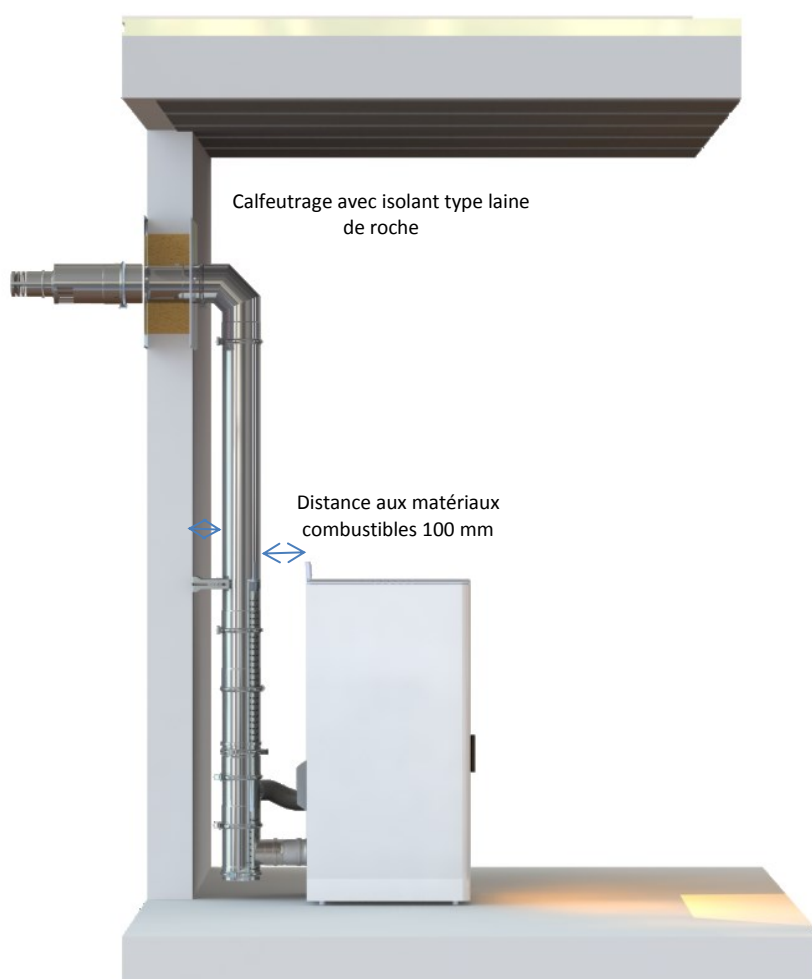
*Fiche et essais réalisés par le service technique et essai MODINOX
Date de publication : Septembre 2017*

Installation horizontale en zone 3

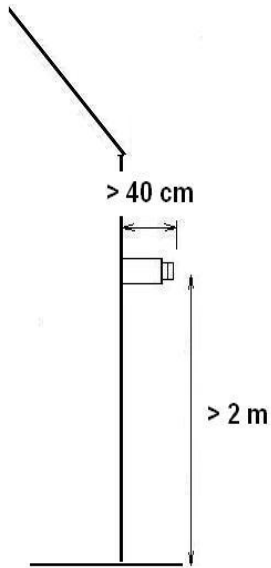
(uniquement en façade et en rénovation)

Ci-dessous configuration pour poêle à granulés MAURIAC certifié, suite essais, compatible pour cette application.

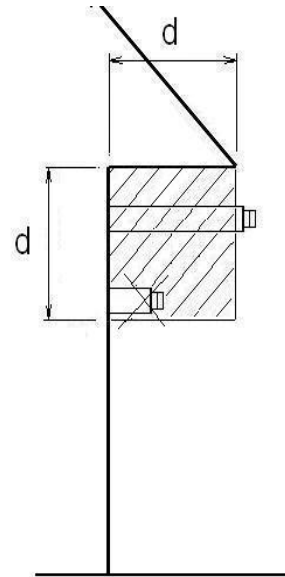
Mise en oeuvre selon D.T.A. 14/13-1869



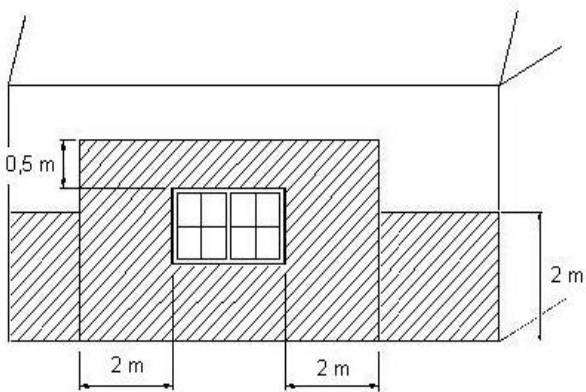
Informations complémentaires par rapport à la mise en oeuvre en ZONE 3



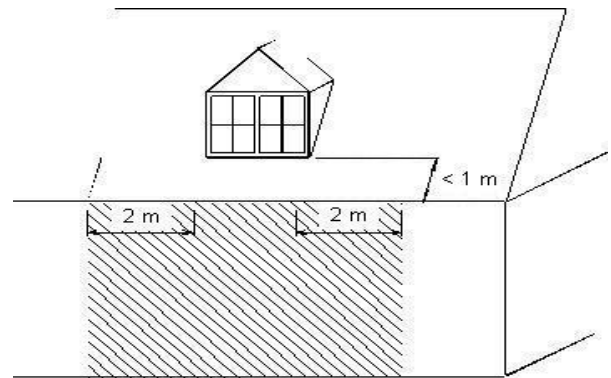
Extrémité du terminal en façade par rapport au sol extérieur



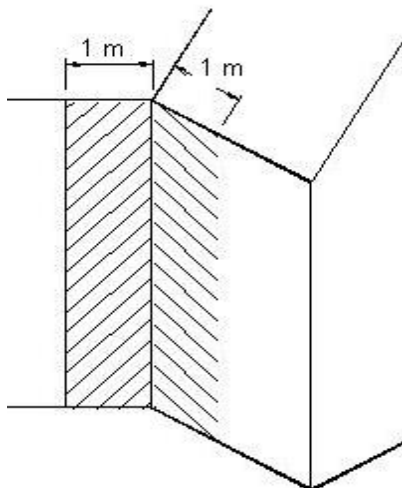
Zone d'interdiction par rapport à un débord de toit



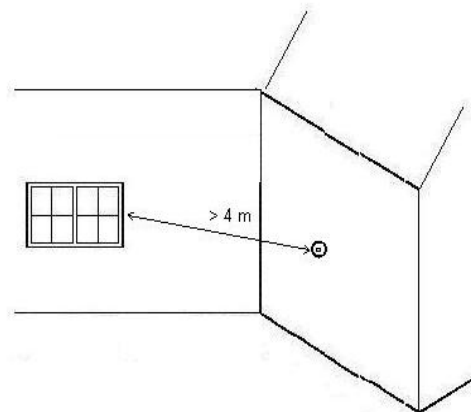
Zone d'interdiction par rapport au sol
Zone d'interdiction par rapport un ouvrant



Zone d'interdiction par rapport à un ouvrant en toiture



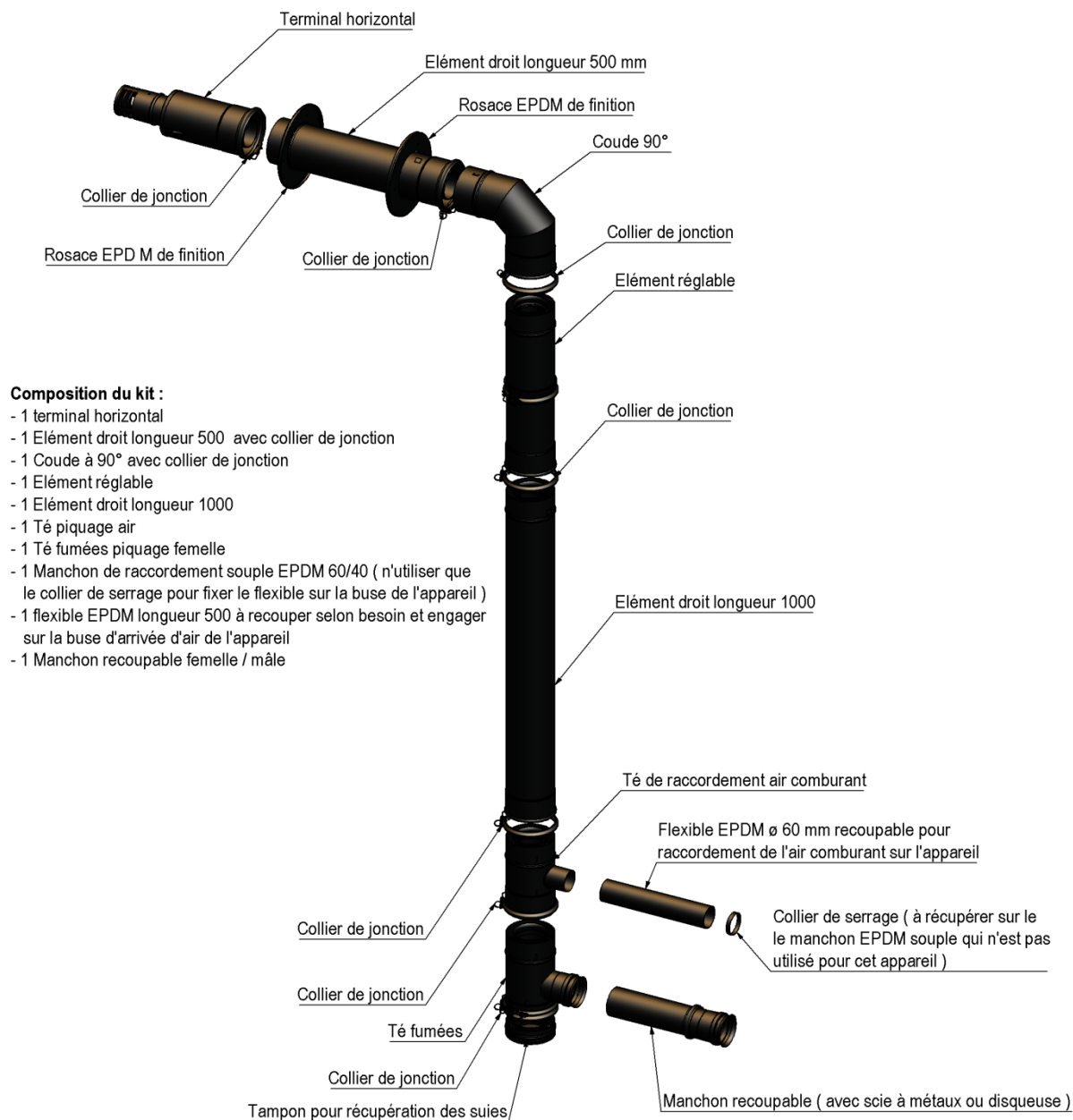
Zone d'interdiction par rapport à un angle rentrant



Par rapport à un angle rentrant, zone d'interdiction avec un mur adjacent contigu à un ouvrant

KIT DE RACCORDEMENT Ø 80 " VENTOUSE"

Mise en oeuvre selon D.T.A. 14/13-1869



Principe : Le système PLA est un système individuel d'évacuation des produits de combustion et d'amenée d'air comburant permettant de desservir des appareils à circuit de combustion étanche.

Le terminal concentrique horizontal assure l'évacuation des produits de combustion. L'appareil à combustion doit prélever l'air comburant nécessaire à la combustion à l'extérieur du bâtiment. Cette implantation n'est admise que dans les habitations existantes et l'appareil doit être installé dans un local conformément aux instructions du fabricant dans la notice jointe avec l'appareil. Le conduit doit être visible et visitable,

